



Monuments aux morts : conférences et exposition à Saint-Brieuc

Les monuments aux morts de la Grande Guerre dans les Côtes d'Armor : du deuil à la mémoire

Exposition temporaire du 13 novembre au 13 décembre 2019

Du lundi au vendredi 8h30 – 19h00 / Bibliothèque universitaire campus Mazier

Valorisant les monuments aux morts de la grande guerre dans le cadre du tourisme de mémoire, cette exposition est le travail de 4 étudiants de la licence professionnelle Tourisme et Marketing Territorial et Patrimonial, promotion 2018-2019, sous la direction de Yann Lagadec, maître de conférences en histoire à l'université Rennes 2.

Industriels contre artistes et artisans : quelles statues pour les monuments aux morts communaux de la grande guerre dans les Côtes-du-Nord ?

Conférence d'Annick Mevellec, agrégée d'histoire

Mercredi 13 novembre 18h00 - Amphithéâtre Mona Ozouf

Au lendemain de la Grande Guerre, presque toutes les communes des Côtes-du-Nord érigent un monument aux morts. Des industriels en profitent pour proposer pour diffuser à l'échelle nationale des statues fabriquées en série. Face à eux, quelques artistes bretons de renom mais aussi de simples artisans proposent des œuvres souvent originales. Parmi les plus connus, on trouve le Briochin Elie Le Goff, ou Francis Renaud, qui sculpte les monuments de Saint-Brieuc, Ploufragan ou Etables-sur-Mer.

Honorer les morts hors des Côtes-du-Nord : les combattants costarmoricains au mémorial de Sainte-Anne-d'Auray

Conférence d'Yves-Marie Evanno, chargé de cours à l'Université catholique de l'Ouest/Bretagne- Sud.

Mercredi 20 novembre 18h00 - Amphithéâtre Mona Ozouf

Hommage à tous les « morts bretons de la Grande Guerre », le mémorial de Sainte-Anne-d'Auray ne parvient pas à remplir l'ambition fixée au moment de son élaboration, au début des années 1920. Très vite apparenté à un projet morbihannais et catholique, le monument suscite l'indifférence. La faible adhésion au projet morbihannais ne traduit-elle pas finalement la difficulté d'honorer les morts hors des frontières du département.

08 novembre 2019